



MARCHÉS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

MARCHE DE TRAVAUX

MARCHE PONCTUEL

N° 2026-8335-007

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique)

ACTE D'ENGAGEMENT DU LOT N°2

Réfection de la route forestière de la Chênetière en Forêt domaniale d'Orléans

A. Objet de la consultation

■ Objet de l'accord-cadre :

Le présent marché concerne l'exécution de travaux relatifs à la **réfection de la route forestière de la Chênetière en Forêt domaniale d'Orléans** pour le compte de l'agence territoriale Val de Loire.

B. identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

Pouvoir adjudicateur/Donneur d'ordre : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine Agence Val de Loire

Adresse : 100, boulevard de la Salle – BP18 – 45760 BOIGNY SUR BIONNE

Personne responsable du suivi de l'exécution de l'accord-cadre : M. Christophe POUPAT, directeur d'agence territoriale

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-60 et R.2191-61 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) : M. Sylvain COSTA, Chef du service financier territorial

9 Rue R Manaud 33520 Bruges.

Email : sylvain.costa@onf.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

M. l'Agent Comptable Secondaire de la Direction Centre Ouest Aquitaine
100, boulevard de la Salle – BP18 – 45760 BOIGNY SUR BIONNE.

C. CONTRACTANT

Nom de l'opérateur économique ou nom du mandataire du groupement (à compléter) :

.....

N° d'identification (R.C., SIRET) :

Représenté par M/Mme.....

Le cas échéant : Nom(s) de(s) l'opérateur(s) économique(s) déclaré(s) comme **sous-traitant(s)** avant la signature du présent marché :

☐ Le candidat se présente seul

☐ Le candidat agit en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint dont les membres sont détaillés ci-dessous :

1- Je soussigné, (Nom et Prénom),
agissant en qualité de de la
société (dénomination, forme juridique) au Capital
de dont le siège social est à
..... (adresse), immatriculée comme
suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) :
- Numéros d'identification au registre du commerce :
- Code d'activité économique principale (APE) :

2 - Je soussigné, (Nom et Prénom),
agissant en qualité de de la
société (dénomination, forme juridique) au Capital
de dont le siège social est à
..... (adresse), immatriculée comme
suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) :
- Numéros d'identification au registre du commerce :
- Code d'activité économique principale (APE) :

Levée de présomption de salariat : le candidat est-il soumis à la levée de présomption de salariat ?

☐ Oui

☐ Non. Si non, compléter et joindre l'attestation sur honneur jointe au cahier des charges.

DECLARE / DECLARONS avoir pris parfaite connaissance et accepté sans modification les documents contractuels suivants :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Le Cahier National des Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF) et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux ;

M'ENGAGE / NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies, après avoir fourni les certificats et attestations prévus au marché.

L'offre ainsi présentée (conditions techniques et financières), ne me / ne nous liant toutefois, que si son acceptation m'est / nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

D. Prix

Les prix applicables au présent marché sont précisés au bordereau de prix dûment complété et signé par le titulaire.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

Montant hors TVA :

TVA au taux de %, soit

Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

E. Avance

Sans objet.

F. Durée

Les travaux devront être réalisés au plus tard le 30 novembre 2025.

G. Sous-traitance

A la remise de son offre, le candidat fournit au pouvoir adjudicateur une (des) déclaration(s) de sous-traitance rédigée(s) ou un (des) engagement(s) écrit(s) du (des) sous-traitant(s).

La notification de l'accord-cadre emporte acceptation du (des) sous-traitant(s) et agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Le montant total des prestations que le candidat envisage de sous-traiter est de :

Montant en Euros HT :

.....

Montant en Euros TTC :

.....

H. Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint)

(les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser)

Désignation des membres du groupement conjoint	<i>Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint</i>	
	Nature de la prestation	Répartition

I. Compte(s) à créditer

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit :

TITULAIRE			
- du compte ouvert au nom de :			
- à (établissement de crédit, agence ou centre, adresse):			
- code banque	- code guichet	- n° de compte	- clé RIB
IBAN :			

Ce cadre doit obligatoirement être complété.

J. Signature de l'offre par le candidat

J'affirme/Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes/nos torts exclusifs, n'entrer dans aucun des cas mentionnés à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

K. Décision du pouvoir adjudicateur

Pour valoir acte d'engagement, la présente offre est acceptée pour le lot n°
Le candidat est classé en position

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(cocher la case correspondante)

- ☐ Annexe n° ... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4)
- ☐ Annexe n° ... relative à la mise au point de l'accord-cadre

Fait à Boigny-sur-Bionne, le	Le Directeur de l'Agence val de Loire M. Christophe POUPAT
---	--